



**FSD**  
FRANCE



Pres  
V. Pre  
S  
T...  
...  
...

# BABALA!!!

**UXO**

... mga b...  
huwag ha...

# BABA

... wakan, sun...  
... inay al...  
... FSD



# RAPPORT ANNUEL 2023





RAPPORT ANNUEL 2023

# SOMMAIRE

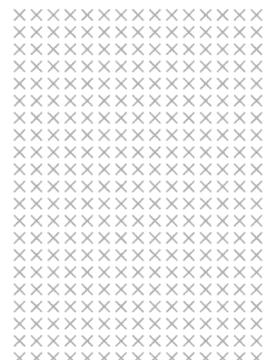
L'ASSOCIATION FSD FRANCE	3
RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT	5
NOS PROGRAMMES	7
PHILIPPINES	8
RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	10
RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE	12
RAPPORT FINANCIER	18
NOTRE ÉQUIPE	29
HISTORIQUE PAR PROGRAMME	31

## COORDONNÉES

### Association FSD France

Athéna 1 Archamps Technopole  
72 rue Georges de Mestral  
74160 Archamps, France

+33 4 50 87 60 50  
[info@fsdfrance.fr](mailto:info@fsdfrance.fr)  
[www.fsdfrance.fr](http://www.fsdfrance.fr)

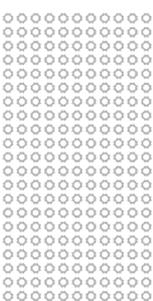


**En 2023, nos équipes ont  
contribué à façonner un  
monde plus sûr.**

RAPPORT ANNUEL 2023

# L'ASSOCIATION FSD FRANCE

# L'ASSOCIATION FSD FRANCE



**L'association FSD France œuvre pour un avenir plus sûr pour les populations touchées par les conflits armés et l'instabilité. Ses activités principales sont la lutte contre les mines antipersonnel et les munitions non explosées et le soutien à des processus de paix.**

Basée à Archamps (Haute-Savoie), l'organisation est apolitique, sans but lucratif et reconnue comme œuvre d'intérêt général. Son statut d'association est régi par la loi 1901.

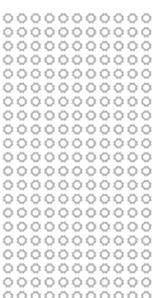
FSD France a été fondée en 2008 par des professionnels de la lutte antimines et de l'action humanitaire. Son spectre d'activités s'est depuis élargi mais son ambition originelle est restée intacte : apporter de l'aide concrète sur le terrain, là où la population civile est menacée par les conflits en cours ou les vestiges de guerre du passé. Au cours des 16 dernières années, FSD France a mené des opérations dans cinq pays : Angola, Liban, Philippines, République centrafricaine et Tchad.

L'association FSD France fonctionne sur la base d'un accord de coopération avec la FSD (Fondation suisse de déminage), une ONG humanitaire basée à Genève (Suisse), qui met en œuvre ses projets sur le terrain.

RAPPORT ANNUEL 2023

# RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

# RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT



Chères membres, chers membres,

En 2023, l'Association FSD France a continué ses efforts dans la lutte contre les mines et munitions non explosées, ainsi que dans le soutien aux processus de paix et au développement socio-économique de pays touchés par des conflits armés. Cette année, l'organisation a concentré ses efforts dans deux contextes d'intervention où elle travaille depuis de nombreuses années, et nous constatons aujourd'hui que ces efforts portent leurs fruits.

Aux Philippines, nos équipes ont persévéré dans leurs initiatives de sensibilisation au danger des engins explosifs auprès des communautés locales et dans leurs enquêtes sur les zones potentiellement contaminées. L'Australie est désormais le principal donateur institutionnel du programme et la portée de notre intervention a été étendue pour inclure toute la partie ouest de l'île de Mindanao. FSD France joue également un rôle crucial dans la mise en place d'un centre de coordination du déminage dans la région, réunissant les anciennes parties au conflit. Celui-ci constitue un élément essentiel du renforcement de la confiance et de la collaboration entre les ex-belligérant-es.

En République centrafricaine, nous avons conclu notre projet de réhabilitation de camps prévu dans le cadre de l'accord de paix visant

à ramener stabilité et sécurité dans le pays. En 2023, nos efforts se sont davantage portés sur la réintégration d'ancien·nes combattant·es de groupes rebelles grâce à des formations professionnelles. Nous avons également renforcé notre appui socio-économique aux communautés vulnérables dans plusieurs localités à travers le pays. Bien que le soutien financier de notre principal donateur dans le pays, l'Union européenne, prenne fin début 2024, le projet se poursuivra grâce aux généreuses contributions de plusieurs fondations et donateur·trices privé·es.

Malgré des changements notables dans le financement des projets de l'association, l'année 2023 a été marquée par des résultats très positifs dans ces deux contextes, qui, en dépit de leurs besoins importants, sont souvent relégués au second plan de l'attention médiatique en raison du contexte géopolitique très tendu de cette année.

J'adresse mes plus chaleureuses pensées aux équipes de FSD France qui concrétisent notre action sur le terrain, et remercie vivement nos donatrices et donateurs pour leur engagement constant à nos côtés.

Hansjörg Eberle  
Président de l'Association FSD France

RAPPORT ANNUEL 2023

# NOS PROGRAMMES



Déminage



Sensibilisation



Soutien au processus de paix

## En 2023

**250**

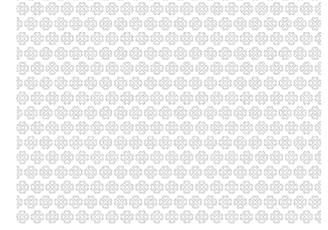
villages potentiellement contaminés ont été inspectés par les équipes de FSD France

**41'271**

personnes ont été sensibilisées aux dangers des mines et engins explosifs lors de sessions en face-à-face

L'île de Mindanao, située au sud des Philippines, a connu des décennies de conflits entre des groupes armés rebelles et le gouvernement philippin. Chacun de ces conflits a laissé derrière lui son lot de munitions non explosées ou abandonnées, constituant un grave danger pour la population locale. Active à Mindanao depuis 2005, FSD France a été mandatée dans le cadre de l'accord de paix en cours pour renforcer la confiance entre les anciens adversaires et améliorer la coordination des opérations de lutte antimines dans la région. En 2023, FSD France a poursuivi ce travail tout en menant des enquêtes et en mettant en œuvre des programmes d'éducation aux risques afin de permettre la compréhension de ces dangers et l'apprentissage des comportements sûrs.

En 2023, FSD France a étendu ses activités au-delà de la région autonome de Bangsamoro en Mindanao musulmane pour englober toute la partie occidentale de l'île de Mindanao. Les équipes de FSD France ont continué à enquêter sur les zones soupçonnées



d'être contaminées par des munitions non explosées ou des engins explosifs improvisés (EEI). Cette année, FSD France a mené des enquêtes dans 250 villages et a enregistré les informations recueillies dans une base de données prévue à cet effet. Lorsque la présence d'engins explosifs y a été confirmée, les équipes ont facilité l'intervention des forces armées philippines pour leur neutralisation.

Le problème des EEI dans la région est principalement dû à des munitions explosives qui n'ont pas été détruites. La plupart des incidents récents liés aux EEI impliquent des munitions non explosées ou abandonnées transformées en EEI par des groupes rebelles. Ces munitions sont souvent retrouvées enfouies dans les villages, les champs, les installations communautaires ou près d'écoles. Les munitions non explosées et les EEI font régulièrement des victimes dans cette région.

Pour prévenir les accidents, FSD France a mené des campagnes d'éducation aux risques dans les écoles et les communautés. En 2023, plus de 52'000 personnes ont participé à ces sessions. Parallèlement, FSD France a poursuivi sa collaboration avec diverses parties prenantes afin d'intégrer l'éducation aux risques dans les programmes scolaires.

Outre les activités d'enquête et de sensibilisation, FSD France a servi de centre d'action antimines pour la région de Bangsamoro au cours de la dernière décennie. Il s'agissait notamment de fournir une assistance technique et des conseils aux autorités locales et d'assurer la liaison entre les différentes parties. FSD France a également contribué à la mise à jour d'une base de données cartographique complète regroupant diverses informations sur les zones contaminées, les incidents et les opérations de déminage.

En mai 2023, un centre régional consacré à la gestion et à l'élimination des explosifs a été inauguré dans la région de Bangsamoro. FSD France a soutenu la création de cette entité pendant deux ans, dans le but de renforcer la coopération entre anciens opposants tout en consolidant les capacités de la région en matière de lutte contre les mines. Cette année, FSD France a également lancé un projet de coordination d'assistance aux survivant-es de mines. FSD France a rencontré les représentants d'entités gouvernementales et non gouvernementales afin d'élaborer un système permettant de mieux identifier les victimes et de leur apporter un soutien adéquat.

Malheureusement, en raison d'un déficit de financement, le programme de FSD France à Mindanao a dû être suspendu à la fin du mois de juillet 2023. Les activités reprendront au premier semestre 2024.

En 2023, le programme de FSD France aux Philippines a été soutenu par l'Union européenne, le ministère des Affaires étrangères d'Australie et la ville de Genève.



Les munitions non explosées et les mines improvisées font encore régulièrement des victimes dans la région de Bangsamoro. Afin de prévenir ces accidents tragiques, les membres de l'équipe de FSD France et son réseau de volontaires organisent des séances de sensibilisation aux risques dans les écoles et les villages.

# RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE



Soutien au processus de paix



Assistance socio-économique

## En 2023

### 276

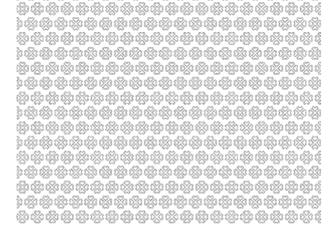
ancien-nes combattant-es ont suivi une formation professionnelle pour réintégrer la vie civile

### 1'965

femmes, hommes et enfants ont été soutenu-es par des activités de développement communautaire ciblées

La République centrafricaine est confrontée à une crise humanitaire complexe caractérisée par une violence persistante, une instabilité politique et une pauvreté endémique. L'accès à la nourriture, à l'eau et aux infrastructures de base est très limité. Une personne sur cinq est encore déplacée, que ce soit au sein du pays ou à l'étranger, principalement en raison de l'insécurité et de la violence contre les civil-es. FSD France est active dans le pays depuis 2014, et contribue aux efforts déployés pour assurer la paix et la stabilité au moyen de divers projets, tout en apportant une assistance socio-économique aux personnes vulnérables. En 2023, FSD France a renforcé ses activités de développement communautaire, en mettant particulièrement l'accent sur l'éducation des femmes et des enfants.

Malgré la signature en 2019 d'un accord de paix entre le gouvernement centrafricain et les principaux groupes armés du pays, plus de la moitié du territoire échappe encore au contrôle de l'État. Pour stabiliser le pays, permettre le retour des personnes



déplacées et revitaliser l'économie locale, un processus de réforme du secteur de la sécurité à l'échelle du pays ainsi que la démobilisation, la démilitarisation et la réintégration des ex-combattant-es ont été mis en œuvre avec le soutien de l'Union européenne et d'autres donateurs. FSD France a contribué de manière significative à ce processus à travers de nombreux projets au cours de ces quatre dernières années.

En 2023, FSD France s'est attachée à promouvoir la réintégration dans la vie civile des anciens groupes rebelles, en particulier des Unités spéciales mixtes de sécurité (USMS). Pour ce faire, des formations professionnelles ont été proposées dans cinq localités: Bouar, Paoua, Bria, N'dele et Kaga-Bandoro. Au total, 276 ex-combattant-es ont participé à un programme de quatre mois. Les cinq premières semaines ont été consacrées à une formation de base incluant l'alphabétisation et les compétences financières, l'éducation civique et les droits de l'homme. Les treize semaines suivantes ont été dédiées au développement de compétences professionnelles adaptées aux préférences de chaque participant-e. Ces compétences allaient de la couture à la soudure, en passant par l'habilitation électrique, l'informatique, la maçonnerie, la mécanique, la menuiserie et la fabrication de savon.

Dans une deuxième phase, les diplômé-es ont reçu un soutien dans la discipline professionnelle qu'ils et elles avaient choisie. FSD France a fourni des kits individuels et des formations pour favoriser leur intégration dans le marché local et assurer la durabilité des résultats. La majeure partie de ces formations ont été conçues et mises en œuvre avec des partenaires locaux.

Parallèlement à ces activités de réintégration, FSD France a renforcé son projet visant à soutenir les communautés vulnérables de Bouar et Bangui, en accordant une attention particulière aux femmes et aux enfants. Cette initiative comprenait un large éventail d'activités telles que la formation en agriculture biologique, des programmes d'alphabétisation, des ateliers d'informatique, des cours de couture et de tricot et de transformation du beurre de karité, ainsi qu'un soutien complet aux orphelin-es et aux écolier-es, comprenant des bilans de santé et des activités parascolaires. Au total, 1'965 femmes et enfants ont bénéficié de ce projet.

En 2023, le programme de FSD France en République centrafricaine a été soutenu par l'Union européenne, des communes suisses et des fondations privées.



En 2023, FSD France a renforcé son programme visant à soutenir les femmes vulnérables à Bangui et Bouar par le biais de formations agricoles, de programmes d'alphabétisation, d'ateliers d'informatique, de cours de couture et de tricotage et de transformation du beurre de karité.

RAPPORT ANNUEL 2023

# RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE

# RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE (1/5)



**BUIJNSE** chartered accountants & auditors

**ASSOCIATION FSD FRANCE**

Athéna 1 - Site d'Archamps  
72 rue Georges de Mestral  
74160 Archamps, France



**BUIJNSE chartered accountants & auditors**

3, Rue Lac du Mont Cenis – Bâtiment Supernova  
73290 La Motte-Servolex – France  
EURL au capital de 600 000€ | 451 891 592 00037 R.C.S. Chambéry

Tél. : +33 (0)4 79 26 41 17 | E-mail : [info@buijnse.com](mailto:info@buijnse.com) | Website : [www.buijnse.com](http://www.buijnse.com)

Société inscrite au tableau de l'Ordre des experts-comptables de la région Auvergne-Rhône-Alpes  
Société inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC Dauphiné-Savoie



# RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE (2/5)

**BRUIJNSE** chartered accountants & auditors

**ASSOCIATION FSD FRANCE**  
**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**  
Exercice clos le 31/12/2023

À l'assemblée générale de l'association FSD FRANCE,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association FSD FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



**BRUIJNSE chartered accountants & auditors**

3, Rue Lac du Mont Cenis – Bâtiment Supemova  
73290 La Motte-Servolex – France  
EURL au capital de 600 000€ | 451 891 592 00037 R.C.S. Chambéry

Tél. : +33 (0)4 79 26 41 17 | E-mail : [info@bruijnse.com](mailto:info@bruijnse.com) | Website : [www.bruijnse.com](http://www.bruijnse.com)

Société inscrite au tableau de l'Ordre des experts-comptables de la région Auvergne-Rhône-Alpes  
Société inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC Dauphiné-Savoie



commissaire  
aux comptes

# RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE (3/5)

**BRUIJNSE** chartered accountants & auditors

## **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas été en mesure de nous assurer de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des documents sur la situation financière et les comptes annuels. La vérification de ces informations usuellement amenées à être présentées aux membres de l'association fera, le cas échéant, l'objet d'un rapport complémentaire.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention



**BRUIJNSE** chartered accountants & auditors

3, Rue Lac du Mont Cenis – Bâtiment Supemova  
73290 La Motte-Servolex – France  
EURL au capital de 600 000€ | 451 891 592 00037 R.C.S. Chambéry

Tél. : +33 (0)4 79 26 41 17 | E-mail : [info@bruijnse.com](mailto:info@bruijnse.com) | Website : [www.bruijnse.com](http://www.bruijnse.com)

Société inscrite au tableau de l'Ordre des experts-comptables de la région Auvergne-Rhône-Alpes  
Société inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC Dauphiné-Savoie



commissaire  
aux comptes

# RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE (4/5)

**BRUIJNSE** chartered accountants & auditors

comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

#### Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



**BRUIJNSE** chartered accountants & auditors

3, Rue Lac du Mont Cenis – Bâtiment Supemova  
73290 La Motte-Servolex – France

EUURL au capital de 600 000€ | 451 891 592 00037 R.C.S. Chambéry

Tél. : +33 (0)4 79 26 41 17 | E-mail : [info@bruijnse.com](mailto:info@bruijnse.com) | Website : [www.bruijnse.com](http://www.bruijnse.com)

Société inscrite au tableau de l'Ordre des experts-comptables de la région Auvergne-Rhône-Alpes  
Société inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC Dauphiné-Savoie



commissaire  
aux comptes

# RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE (5/5)

**BRUIJNSE** chartered accountants & auditors

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

La Motte Servolex, le 22 avril 2024

BRUIJNSE Chartered accountants & auditors

Signé électroniquement le 22/04/2024 par  
Antoine Bruijnse



Le Commissaire aux comptes, Antoine Bruijnse



BRUIJNSE chartered accountants & auditors

3, Rue Lac du Mont Cenis – Bâtiment Supemova  
73290 La Motte-Servolex – France

EURL au capital de 600 000€ | 451 891 592 00037 R.C.S. Chambéry

Tél. : +33 (0)4 79 26 41 17 | E-mail : [info@bruijnse.com](mailto:info@bruijnse.com) | Website : [www.bruijnse.com](http://www.bruijnse.com)

Société inscrite au tableau de l'Ordre des experts-comptables de la région Auvergne-Rhône-Alpes  
Société inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC Dauphiné-Savoie



RAPPORT ANNUEL 2023

# RAPPORT FINANCIER

# BILAN (1/2)

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
<b>Immobilisations Corporelles</b>				
Immobilisations financières				
<b>Total I</b>				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks				
Créances				
Autres créances	1 332 460		386 868	386 868
Divers				
Disponibilités	694 951		4 248 132	4 248 132
<b>Total II</b>	<b>2 027 411</b>		<b>4 635 000</b>	<b>4 635 000</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>2 027 411</b>		<b>4 635 000</b>	<b>4 635 000</b>

# BILAN (2/2)

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
<b>Réserves</b>		
Report à nouveau	376 708	368 219
Excédent ou déficit de l'exercice	22 923	8 489
Situation nette (sous-total)	399 631	376 708
<b>Total I</b>	<b>399 631</b>	<b>376 708</b>
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
Fonds dédiés		3 010 276
<b>Total II</b>		<b>3 010 276</b>
<b>PROVISIONS</b>		
<b>Total III</b>		
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses	1 419 136	1 024 255
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 513	33 609
Dettes fiscales et sociales	770	9 358
Autres dettes	174 362	180 795
<b>Total IV</b>	<b>1 627 780</b>	<b>1 248 016</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>2 027 411</b>	<b>4 635 000</b>

# COMPTE DE RÉSULTAT (1/2)

du 01/01/23  
au 31/12/23  
12 mois

du 01/01/22  
au 31/12/22  
12 mois

## PRODUITS D'EXPLOITATION

Cotisations		30
<b>Ventes de biens et de services</b>		
<b>Produits de tiers financeurs</b>	1 864 533	5 863 817
Concours publics et subventions d'exploitation	1 864 533	5 863 817
Utilisation des fonds dédiés	3 010 276	3 886 071
Autres produits	2	4
<b>Total I</b>	<b>4 874 811</b>	<b>9 749 923</b>

## CHARGES D'EXPLOITATION

Autres achats et charges externes	3 653 385	5 548 156
Salaires et traitements	571 566	781 044
Charges sociales	297 578	388 281
Reports en fonds dédiés		3 010 276
Autres charges	314 470	440 330
<b>Total II</b>	<b>4 836 999</b>	<b>10 168 087</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>37 812</b>	<b>-418 165</b>

## PRODUITS FINANCIERS

De participation		440 329
Autres intérêts et produits assimilés	1 822	330
Différences positives de change	63 179	79 734
<b>Total III</b>	<b>65 000</b>	<b>520 393</b>

## CHARGES FINANCIERES

Différences négatives de change	79 889	93 740
<b>Total IV</b>	<b>79 889</b>	<b>93 740</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>-14 889</b>	<b>426 653</b>
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)</b>	<b>22 923</b>	<b>8 489</b>

# COMPTE DE RÉSULTAT

## (2/2)

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Total V		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Total VI		
<b>Total des produits (I + III + V)</b>	<b>4 939 811</b>	<b>10 270 316</b>
<b>Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>4 916 888</b>	<b>10 261 827</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>22 923</b>	<b>8 489</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
<b>TOTAL</b>		
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
<b>TOTAL</b>		

RAPPORT ANNUEL 2023

# ANNEXES AU RAPPORT FINANCIER

# RÈGLES & MÉTHODES COMPTABLES

## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

L'association applique le règlement ANC 2018-06.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

## MÉTHODES D'ÉVALUATION ET DE PRÉSENTATION

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Fonds Associatifs

Les autres fonds associatifs correspondent aux fonds dédiés au financement d'un projet, non utilisés à la date d'arrêté des comptes.

Au 31 décembre 2023 aucun fonds n'a été constaté.

### Subventions à recevoir

Les produits à recevoir correspondent à une subvention à recevoir dans le cadre du projet CA180000.

## CHANGEMENTS DE MÉTHODES

Aucun changement significatif dans les méthodes de présentation et d'évaluation des comptes n'est survenu au cours de l'exercice.

## FAITS CARACTÉRISTIQUES

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable. Aucune contribution volontaire en nature au titre de l'exercice 2023.

Autres éléments significatifs

But de l'association :

L'association FSD France est à la base une organisation de l'action antimines. Ses collaborateurs sont recrutés localement et formés par leurs soins. Ses formateurs sont des experts reconnus sur le plan international pour leurs compétences professionnelles. Le but est donc de mettre en avant le savoir faire unique de ces collaborateurs et le courage des femmes et des hommes qui oeuvrent chaque jour à travers le monde à l'éradication du fléau des mines et des résidus explosifs de guerre.

L'association ne poursuit aucun but lucratif.

Autres informations :

FSD a facturé à FSD France 20% de frais généraux en 2023 au titre des services partagés, conformément à l'avenant du 31 décembre 2023 relatif à l'accord de partenariat entre FSD et FSD FRANCE visant à actualiser le pourcentage de frais généraux qui était de 40% l'année dernière.

# NOTES SUR LE BILAN (1/2)

## ACTIF CIRCULANT

### ETAT DES CRÉANCES

LE TOTAL DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE S'ÉLÈVE À 1 332 460 EUROS ET SE VENTILE GLOBALEMENT DE LA FAÇON SUIVANTE.

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>CRÉANCES DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
<b>CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	1 332 460	1 332 460	
Charges constatées d'avance			
<b>TOTAL</b>	<b>1 332 460</b>	<b>1 332 460</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir	Montant
Produits à recevoir	1 307 055
<b>TOTAL</b>	<b>1 307 055</b>

Les produits à recevoir sont essentiellement composés des montants de subvention restant à recevoir, relatifs aux projets de l'Union Européenne.

# NOTES SUR LE BILAN (2/2)

## ETAT DES DETTES

LE TOTAL DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE S'ÉLÈVE À 1 627 780 EUROS ET SE VENTILE GLOBALEMENT DE LA FAÇON SUIVANTE.

	Montant brut	Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (*) (**)	1 419 136	1 419 136		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 513	33 513		
Dettes fiscales et sociales	770	770		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	174 362	174 362		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>1 627 780</b>	<b>1 627 780</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(**) Subvention à rembourser pour sous utilisation du projet PH191000				

## CHARGES À PAYER

	Montant
Fourniss factures non parvenues ach	33 513
<b>TOTAL</b>	<b>33 513</b>

## TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

	Solde au 01/01/2023	Augmentation	Diminution	Solde au 31/12/2023
Report à Nouveau	368 219			376 708
Résultat de l'exercice	8 489	22 923	-8 489	22 923
<b>Total Capitaux Propres</b>	<b>376 708</b>	<b>22 923</b>	<b>8 489</b>	<b>399 631</b>

## EFFECTIF

L'effectif moyen, en équivalent temps plein par projet est le suivant:

Projet CA180000 : 48

Projet PH193000 : 33

# TABLEAU DE VARIATION DES FONDS DÉDIÉS 2023

Variation des Fonds dédiés issue de :	A l'ouverture de l'Exercice			Reports	Utilisation		Trans-ferts	A la clôture de l'Exercice	
	Montant Global avant changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Impact du changement de méthode lié à l' ANC 2018-06	Montant global après changement de méthode lié à l' ANC 2018-06		Montant Global	dont remboursements		Montant Global	dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subvention Exploitation Organismes									
Projet									
CA180000			2 553 639,37		2 553 639,37			0,00	0,00
PH191000									0,00
PH193000			456 636,58		456 636,58			0,00	
TOTAL	0,00	0,00	3 010 275,95	0,00	3 010 275,95	0,00	0,00	0,00	0,00

Les financeurs des projets ci-dessus sont l'Union Européenne et le DFAT ( Ministère des Affaires étrangères et du commerce - Australie)

# TABLEAU DE SYNTHÈSE DES SUBVENTIONS

Code Subvention interne	TD130000/CHAD/EC	PH191000/Mindanao/EC	PH193000/Mindanao/DFAT	CA180000/CAR/EC
Objet de la subvention	Appui au déminage, au développement et à la protection sociale des personnes vulnérables (PRODECO)	Mine Action for Trust and Normalisation in Bangsamoro (MATNIB Project)	Mine Action for Trust and Normalisation in Mindanao (MATNIM)	Support to the Special Mixed Security Units (USMS) in the Central African Republic
Code Subvention	T05-EUTF-SAH-TD-06-01	ACA/2020/418-647	77810	FED/2020/415-114
Période Subvention	12 Septembre 2017 au 11 septembre 2021 (48 mois)	01 Décembre 2020 - 30 Novembre 2022 (24 mois)	29 Septembre 2022 - 30 Juin 2023 (9 mois)	01 Juillet 2020 - 31 Juillet 2022 (25 mois)
Extention contrat	12 septembre 2021 au 11 avril 2022 (7 mois)			01 Août 2022 - 30 Avril 2023 (9 mois) 01 Mai 2023 - 31 Janvier 2024 (9 mois)
Montant Subvention contractuel	EUR 22,750,000 (Consortium Budget) EUR 3,154,147 accordé à FSD France.	EUR 2,000,000	AUD 1,326,427.85	EUR 15,534,118.12
1er pre-financement	EUR 1,022,242.00 (reçu le 27.02.18)	EUR 993,365.18 (reçu le 03.12.20)	AUD 928,499.50 (reçu le 07.10.22)	EUR 9,543,442.73 (reçu le 20.07.20)
Préfinancement supplémentaire ( sous réserve des dispositions de l'annexe II )	EUR 630,186.00 (reçu le 17.02.19) EUR 664,988.32 (reçu le 26.06.20) EUR 521,315.98 (reçu le 16.03.21)	EUR 796,813.16 (reçu le 06.04.22)	-	EUR 4,437,263.58 (reçu le 13.10.22)
Paiement final (sous réserve des dispositions de l'annexe II )	EUR 312,159.29 (reçu le 19.07.23)	(EUR 174,361.91) (payable au donateur)	AUD 397,928.35 (reçu le 19.05.23)	EUR 1,553,411.81
=> Subvention à recevoir				1 307 055,44 €
=> Subvention perçue d'avance				
TOTAL REPORT FONDS DEDIES : - €				

RAPPORT ANNUEL 2023

# L'ÉQUIPE FSD FRANCE

# L'ÉQUIPE FSD FRANCE

## CONSEIL DE FONDATION

Hansjörg Eberle, président  
Benedikt Truniger, vice-président  
Friedrich Meyer, membre  
Olivier Shu, membre  
Alexandra Brutsch, membre

## ORGANE DE RÉVISION

Bruijnse Expert-Comptable & Commissaire aux Comptes  
EURL

## PERSONNEL SIÈGE

Matthew Wilson, Chef des opérations  
Angela De Santis, Cheffe adjointe des opérations  
Alexandra Brutsch, Cheffe de la communication  
Orlane Lagarde, Spécialiste en communication  
Océane Allaire, Production multimédia

## PHILIPPINES

Sittie Fairodz Abutazil, Datu Sofeier Adil, Amin Agkat,  
Jim Bim Alcaide, Israhayda Angas, Elinor Angeles,  
Namra Bagundang, Hamdy Balamula, Adzhar  
Baluan, Norhana Bayangan, Archie Bermejo, Jamalia  
Camad, Rex Daag, Pendatun Datumanong,  
Paul Anthony Davies, Merlene Degay, Alvin Diadel,  
Craig Dreghorn, Fairuss Ebus, Naila Edzra, Akmad  
Gandawali, Pasila Guiaman, Jr., Arsenio Labajo,  
Thong Maidumama, Sonny Romasanta, Mohalidin  
Suga, Lejla Susic, Norudin Taib, Sherwin Ulama,  
Joselito Usman, Reggie William Uy.

## RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Mamadou Aoudou, Rodney Allah-Asra Nan-As-Guer, Matthieu Benoit Basily, Abdon Romaric Bayani li Yaira Tounametouya, Maurice Le Grand Bengonda Mondele, Christian Benoit Berembi, Emilia Bokilisoua, Jean Richard Noël Colico, Florence Dela Cruz, Jean-Louis Marcel Delaite, Guy Bertin Djangoa, Médard Roselin Doanzoyen, Virginie Marie Dodelin, Trotsky Wildor Dongopandji, Diana Dumaguing, Thierry Jany Duval, Corine Alda Audrey Enza-yagaza, Jerry Didier Loris Finoura Tokpo, Vivien Junior Gamana, Hervé Kendao, Simon Gondo Koye, Chantal Le Berre, Gerald Hubert Jean Ludet, Arnaud Madou, Nadège Gwladys Magbadjia, Tancy Vogel Magbe-odral, David Fernand Marcel Martinez, Gabin-fernand Mbawa-yetikoua, Pitié Mbimba Koyadepa, Kimberly Rose Misa, Syntyche Coretta Moussa Nawe, Jean De Dieu Nadjingar, Simplicite Cherubin Namkoisse, Gaétan Victorien Ngazo, Vincent Gergo Rey Reims Nocks-nokou, Anicet Parfait Phonze, Christophe Gerard Patrice Roy, Angeline Somaï, Simplicite Souagbo Eteme, Lyes Bellanove Tchedakrou, Edgard Chamberlain Tro, Mélina Yamokosse, Octave Aristide Yandoko, Soleil Yanibada Ndintana.

RAPPORT ANNUEL 2023

# HISTORIQUE DES PROGRAMMES

# HISTORIQUE DES PROGRAMMES

PAYS	DUREE	PROGRAMME	BUDGET (€)
ANGOLA	18.01.11 - 05.11.16	Expertise IMSMA pour le système de gestion des données liées à la lutte contre les mines	287 760
LIBAN	01.09.10 - 31.05.12	Déminage de sous-munitions au sud du pays	989 539
	15.02.08 - 31.12.08		650 000
PHILIPPINES	29.09.22 - 30.06.23	Action antimines. Appui visant à renforcer la paix et la stabilité dans le Bangsamoro	836 388
	01.12.20 - 30.11.22		2 139 558
	01.08.18 - 30.11.20		1 500 000
	01.05.17 - 31.07.18		1 000 000
	01.09.15 - 30.04.17		1 350 000
	01.01.14 - 31.08.15		875 000
	01.11.12 - 31.12.13		552 098
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	01.09.20 - 30.11.21	Soutien à la mise en œuvre du concept d'armée de garnison à Bouar, dans le nord-ouest du pays (phase II)	3 500 000
	01.07.20 - 30.04.23	Soutien aux Unités spéciales mixtes de sécurité (USMS)	15 534 118
	06.12.18 - 05.12.21	Renforcement des capacités de gestion administrative et logistique des forces armées centrafricaines en soutien à la mise en œuvre du concept d'armée de garnison	3 250 000
	29.10.18 - 27.12.20	Soutien à la mise en œuvre du concept d'armée de garnison à Bouar, dans le nord-ouest du pays	4 200 000
	16.01.17 - 15.09.18	Appui au Ministère de la défense centrafricaine dans sa capacité d'organisation et d'administration en vue de permettre le contrôle civil sur le secteur de la défense	3 200 000
	16.06.15 - 15.12.16		1 498 450
TCHAD	12.09.17 - 11.09.21	Soutien à l'autorité tchadienne responsable de la lutte antimines dans le cadre du consortium PRODECO	3 154 147
	12.09.21 - 11.04.22		

# HARAT MEDINA CENTRAL ELEMENTARY

ENROLLMENT  
GOING  
ON

**BOMBA / UXO**

**BABALAI!!!**

**BABALAI!!!**

**BABALAI!!!**

